

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/1868

Attribution d'une subvention ponctuelle de 3 000 euros à l'Association Elan Gymnique pour l'organisation du gala de gymnastique à l'occasion du 10e anniversaire de cette association

Direction des Sports

Rapporteur : M. CUCHERAT Yann

SEANCE DU 14 MARS 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 17 MARS 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 7 MARS 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 17 MARS 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINÉ, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. DURAND (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. FENECH (pouvoir à M. GUILLAND), Mme SERVIEN (pouvoir à Mme CONDEMINE), M. BRAILLARD (pouvoir à M. BERNARD), Mme HOBERT (pouvoir à Mme FRIH), Mme PERRIN-GILBERT (pouvoir à M. REMY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2016/1868 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION PONCTUELLE DE 3 000 EUROS A L'ASSOCIATION ELAN GYMNIQUE POUR L'ORGANISATION DU GALA DE GYMNASTIQUE A L'OCCASION DU 10E ANNIVERSAIRE DE CETTE ASSOCIATION (DIRECTION DES SPORTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 16 février 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Créée en mai 2005, sous l'impulsion d'Estelle Laurent, ancienne gymnaste de l'équipe de France, l'Association « Elan Gymnique de Lyon » a pour objet de développer la pratique des activités physiques, sportives et de plein air, avec le souci de contribuer à l'épanouissement personnel. Son siège social est situé 2 rue Marie-Anne Leroudier à Lyon 1^{er}.

Cette association a connu une forte croissance ces dix dernières années et est ainsi devenue une des plus grosses associations du 1^{er} arrondissement, comptant plus de 350 adhérents toutes disciplines confondues.

Elle emploie annuellement entre 5 et 9 encadrants diplômés d'Etat, ce qui représente la majeure partie de son budget de fonctionnement et ce, de manière auto-suffisante puisqu'elle n'a jamais sollicité de subvention de fonctionnement annuelle auprès des collectivités locales.

Chaque année, l'Association organise un gala de représentation.

Le samedi 11 juin 2016, à l'occasion du 10^e anniversaire de l'association, cette manifestation organisée au gymnase Roger Duplat à Lyon 1^{er}, sera plus conséquente que les années précédentes. Des dépenses plus importantes seront donc nécessaires, notamment pour la location du matériel de sonorisation et de lumières, l'achat de matériel de gymnastique spécifique, ou encore l'acquisition et la confection de costumes.

C'est la raison pour laquelle l'Association « Elan Gymnique de Lyon » sollicite une aide financière de la Ville de Lyon à titre exceptionnel.

Le budget prévisionnel du gala du 10^e anniversaire s'élève à 7 500 €.

L'Association « Elan Gymnique de Lyon » a sollicité la Ville de Lyon pour l'octroi d'une aide financière de 5 000 €.

Je vous propose qu'une subvention de 3 000 € lui soit allouée.

Vu l'avis du Conseil du 1^{er} arrondissement ;

Où l'avis de la commission Sports, Jeunesse, Vie associative ;

DELIBERE

1- Une subvention de 3 000 € est allouée à l'Association « Elan Gymnique de Lyon », pour l'organisation du gala du 10^e anniversaire de l'association, le samedi 11 juin 2016 au gymnase Roger Duplat à Lyon 1^{er}.

2- La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2016, ligne de crédit 42013, article 6574, fonction 40, programme SPANIMAT, opération SPAMANI.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Y. CUCHERAT